

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 octobre 2016 – n° 02  
160104

**ACTIONS CULTURELLES DE LA MEDIATHEQUE EN DIRECTION DES PUBLICS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE (QPV) – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (D.R.A.C.) DU GRAND EST**

En 2016, la médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges intervient dans les quartiers prioritaires lors d'actions hors-les-murs :

- présence dans les centres sociaux,
- mise en place d'actions culturelles dans le quartier de Kellermann, lors des vacances scolaires, à la Nef.

Aujourd'hui, la ville souhaite que les actions hors-les-murs puissent toucher des publics en dehors des groupes captifs déjà connus. Mettre en place des actions culturelles en pied d'immeuble permettrait à la médiathèque d'adopter une démarche réellement inclusive, et ainsi de toucher de nouveaux publics. Ces actions se dérouleront dans les deux quartiers prioritaires de la ville : Kellermann et Saint-Roch-l'Orme.

Pour mettre en place ces actions, la ville a décidé de s'associer à l'association «le Labo des Histoires», dont l'objet est de promouvoir l'écriture créative auprès des moins de 25 ans. Le résultat de ces ateliers, animés par des écrivains partenaires du Labo, pourrait déboucher sur une production de recueil ou d'enregistrement sonore.

Une aide financière peut être demandée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour mettre en place ce projet.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, pour la mise en place d'actions culturelles en direction des publics des deux quartiers prioritaires de Saint-Dié-des-Vosges : Kellermann et Saint-Roch – L'Orme.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Séance du 21 octobre 2016

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	29
Procurations .....	5
Absente excusée.....	1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Bruno TOUSSAINT, 1<sup>er</sup> Adjoint, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

David VALENCE	à	Bruno TOUSSAINT (du point 1 au point 14)
Françoise LEGRAND	à	Patrick ZANCHETTA
Isabelle De BECKER	à	Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Dominique CHOBAUT
Christopher ZIEGLER	à	Nicolas BLOSSE

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.